



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-24962>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **26-24962**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-136852

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 12/12/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune d'Abbeville

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21800001600012

Ville : ABBEVILLE Cedex

Code postal : 80101

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 80

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord cadre à bons de commande et à marchés subséquents pour des travaux de voirie et réseaux divers sur la commune d'Abbeville

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233252

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'accord-cadre est mixte. Il sera exécuté en partie par l'émission de bons de commande qui s'exécutent au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, et en partie par la conclusion de marchés subséquents. L'accord cadre sera conclu avec les 3 entreprises les mieux classées à la remise des offres initiales, pour autant que soient présentées un nombre suffisant de candidatures et d'offres conformes et satisfaisantes. Les opérations de travaux dont le coût par opération est inférieur ou égal à 300 000 € HT, seront réalisés à bons de commandes et uniquement avec le candidat classé en première position lors de l'analyse des offres initiales de l'accord-cadre. Les opérations de travaux dont le coût par opération dépasse 300 000 € HT, seront réalisés sur des marchés subséquents après remise en concurrence des 3 titulaires de l'accord-cadre. L'accord-cadre est conclu à compter de la date fixée par ordre de service jusqu'au 31/12/2026.

Critères d'attribution : Les critères retenus pour le jugement des offres initiales sont les suivants : 1-Prix des prestations : 50% 2-Valeur technique de l'offre : 30% 3-Performances en matière de protection de l'environnement : 20% Les critères de jugement des offres des marchés subséquents seront déterminés à chaque besoin.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le marché a été attribué à l'entreprise COLAS NORD PICARDIE, 60 rue de la Croix de Pierre à Amiens (80000). Cette entreprise exécutera les opérations de travaux dont le coût par opération, estimé par le Maître d'Ouvrage, est inférieur ou égal à 300 000 € H.T. Les opérations de travaux dont le coût par opération, estimé par le Maître d'Ouvrage, dépasse 300 000 € H.T., seront réalisées sur des marchés subséquents après remise en concurrence des 3 entreprises suivantes : EUROVIA PICARDIE, ZA de la Blanche Tâche, 474 rue du Général de Gaulle - 80450 Camon STPA, Parc d'activité des deux vallées - CS 90515 - 80100 Abbeville COLAS France, 60 rue de la Croix de Pierre - CS 88025 - 80084 Amiens Cedex 2 Le montant global maximum des commandes est arrêté à 2 000 000 € HT. Sous réserve du droit des affaires, ce marché est consultable sur demande écrite à l'adresse suivante : Mairie d'Abbeville, 1 place Max Lejeune, BP 20010, 80101 ABBEVILLE Cedex.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/03/2026